

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du jeudi 29 janvier 2026

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 22 janvier 2026, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37

La séance est ouverte à 18h12 et levée à 20h38.

Etaient présents : **Audeux :** Mme Agnès BOURGEOIS, **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon :** Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°6), Mme Anne BENEDETTO, Mme Pascale BILLEREY (à compter de la question n°6), M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à compter de la question n°6), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n°28), M. Sébastien COUDRY, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n°6), M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n°12), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°18 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n°6), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°6), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER (à compter de la question n°6), M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n°29 incluse), Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n°6), **Bonnay :** M. Gilles ORY, **Boussières :** Mme Florence NUNNINGER-PARIZOT (suppléante), **Busy :** M. Philippe SIMONIN, **Byans-Sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU, **Chaleze :** M. René BLAISON, **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champagney :** M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins :** M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc :** M. Martial DEVAUX, **Chaucenne :** M. Alain ROSET, **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET, **Chevroz :** M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon :** Jean-François MENESTRIER (à compter de la question n°6), **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD, **Devecey :** M. Gérard MONNIEN, **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN (à compter de la question n°6), **Fontain :** M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **François :** M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille :** M. Patrick OUDOT, **Gennes :** M. Jean SIMONDON, **Larnod :** M. Hugues TRUDET (jusqu'à la question n°35 incluse), **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle :** M. Daniel HUOT, **Mazerolles-Le-Salin :** M. Daniel PARIS, **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT (à compter de la question n°6), **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ, **Noironte :** M. Philippe GUILLAUME, **Novillars :** M. Lionel PHILIPPE, **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK, **Palise :** M. Daniel GAUTHEROT, **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, **Pouilley-Français :** M. Yves MAURICE, **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, **Pugey :** M. Frank LAIDIE, **Roche-Lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER, **Roset-Fluans :** M. Dominique LHOMME (suppléant), **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR, **Saint-Vit :** M. Pascal ROUTHIER, **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n°5 incluse), **Serre-Les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA, **Thise :** M. Pascal DERIOT, **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD, **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY, **Vorges-Les-Pins :** Mme Maryse VIPREY

Etaient absents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX, **Besançon :** M. Hasni ALEM, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Laurent CROIZIER, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Claude VARET, Mme Christine WERTHE, **Beure :** M. Philippe CHANEY, **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE, **Champoux :** M. Romain VIENET, **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD, **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND, **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK, **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN, **Mamirolle :** M. Cédric LINDECKER, **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Patrick CORNE, **Merey-Vieille :** M. Philippe PERNOT, **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD, **Morre :** M.

Jean-Michel CAYUELA, **Nancray** : M. Vincent FIETIER, **Pirey** : M. Patrick AYACHE, **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY, **Torpes** : M. Denis JACQUIN, **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD, **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI, **Vieilley** : M. Franck RACLOT, **Villars-Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Gilbert GAVIGNET

Procurations de vote : **Besançon** : M. Hasni ALEM à M. André TERZO, M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°5 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, M. François BOUSSO à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Aline CHASSAGNE à Mme Anne BENEDETTO, Mme Annaïck CHAUVET à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Julie CHETTOUH à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n°27 incluse), M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET, Mme Nadia GARNIER à Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, Mme Valérie HALLER à Mme Claudine CAULET, M. Damien HUGUET à M. Anthony POULIN, Mme Myriam LEMERCIER à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°19), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Hugues ROUX à M. Sébastien COUDRY, Mme Juliette SORLIN à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n°5 incluse), M. Gilles SPICHER à M. Aurélien LAROPPE (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Claude VARET à Mme Laurence MULOT, Mme Sylvie WANLIN à Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n°30), Mme Christine WERTHE à M. Pierre-Charles HENRY, **Dannemarie-Sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD à M. Emile BOURGEOIS, **Marchaux-Chaudefontaine** : M. Patrick CORNE à M. Fabrice TAILLARD, **Pirey** : M. Patrick AYACHE à M. Jean-Marc BOUSSET, M. Benoît VUILLEMIN à Mme BARTHELET (à compter de la question n°6), **Torpes** : M. Denis JACQUIN à M. Franck LAIDIE

1. **Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Conseil,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- nomme M. Gilbert GAVIGNET secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du Conseil du 11 décembre 2025.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 90

Contre : 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

2. **Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil**

Le Conseil de Communauté prend acte des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

3. **Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil**

Le Conseil de Communauté prend acte des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

4. **Etat annuel des indemnités perçues par les Conseillers Communautaires de Grand Besançon Métropole**

Le Conseil de Communauté prend acte de l'état annuel des indemnités perçues par les Conseillers Communautaires au titre de leurs mandats communautaires et des mandats exercés au sein des syndicats mixtes et pôles métropolitains, ainsi que dans les sociétés d'économie mixte ou sociétés publiques.

5. **Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes**

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

6. **Débat d'orientations budgétaires 2026**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté, après en avoir débattu :

- Acte de la tenue de ce débat, de l'existence d'un rapport détaillé et d'annexes concernant l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs et le rapport annuel en matière de Développement Durable, ainsi que du rapport spécifique concernant la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes,
- Approuve la tenue de ce débat et l'existence d'un rapport détaillé par délibération spécifique conformément aux articles L. 2312-1 et L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 98

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

7. **Liste des emplois permanents au 01/01/2026 – Grand Besançon Métropole Récapitulatif des créations d'emplois de 2025**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- Approuve la liste des emplois permanents au 01/01/2026,
- Autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole, dans le cadre de la législation en vigueur et en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 98

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

8. **Avancements de grade – détermination des taux de promotion promus/promouvables**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la mise à jour des ratios d'avancements de grade promus/promouvables.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 98

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

9. **Modification du protocole du temps de travail – suppression de l'article 3.3 du chapitre 3 relatif aux sujétions « d'engagement et de continuité de service »**

Le Conseil de Communauté prend acte de la modification du protocole du temps de travail avec le retrait de son article 3.3 du chapitre 3 relatif aux sujétions « d'engagement et de continuité de service ».

10. **Bilan de la formation pour les Conseillers Communautaires de GBM pour l'année 2025**

Après en avoir débattu, le Conseil de Communauté prend acte du bilan de formation des élus communautaires de Grand Besançon Métropole pour l'année 2025.

11. Bilan de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) 2025

Le Conseil de Communauté prend acte du bilan des travaux 2025 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

12. Rachat de matériel informatique

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve cette cession de matériels bureautiques aux élus sortants aux conditions indiquées dans le rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

13. Base d'Osselle : convention de prestation d'entretien avec le SIVOM de Boussières

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **approuve la signature d'une convention avec le SIVOM de Boussières,**
- **autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

14. Soutien 2026 à la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Besançon

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **attribue un soutien à la Mission Locale à hauteur de 198 387 € pour participation aux frais de fonctionnement de la Mission Locale et à la réalisation des objectifs fixés par la convention pour l'année 2026,**
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de la participation financière**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

15. Vie Etudiante Modification du règlement d'intervention de l'Appel à projets « Soutien aux initiatives étudiantes » - 2026

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve les modifications du règlement d'intervention de l'Appel à Projets « Soutien aux Initiatives Etudiantes ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

16. Mise à jour des dispositifs d'aide aux entreprises : fonds d'intervention économique (FIE) et fonds d'aide à l'investissement matériel

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la mise à jour des 2 fiches de procédure relatives au fonds d'intervention économique et au fonds d'aide à l'investissement matériel jointes en annexe 1 et 2 au présent rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

17. Cycle de conférences Open Business 2026-2028 Partenariat avec la CCI 70-25

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- attribue une participation financière de Grand Besançon Métropole à la CCI 70-25 à hauteur de 10 000 € TTC pour l'organisation par la Chambre de Commerce Saône-Doubs de 6 conférences « Open Business » sur la période 2026-2028, soit 2 conférences/an pour un engagement sur 3 ans de 30 000 € TTC (sous réserve de vote des crédits afférents),
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

18. Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences – Soutien 2026 à l'association Réussite Emploi Franche-Comté

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- attribue un soutien à l'association Réussite Emploi Franche Comté à hauteur de 35 000 € pour l'opération GPECT,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

19. Convention des Entreprises pour le Climat – Feuille de route Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le projet de feuille de route présenté en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

20. Adhésion de Grand Besançon Métropole à l'Observatoire Local des Loyers (OLL) piloté par la Maison de l'Habitat du Doubs (MHD)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la souscription de GBM à l'Observatoire Local des Loyers de l'ADIL -du Doubs,
- approuve la participation au financement de l'Observatoire à hauteur de 7 500 € en 2026, 9 000 € à compter de 2027 après extension du périmètre d'observation sur l'ensemble de l'agglomération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

21. Crématorium de Besançon St Claude – Renouvellement de la Concession de Service Public – Choix du mode de gestion et lancement de la procédure de mise en concurrence

A la majorité, 7 contre, le Conseil de Communauté :

- retient comme mode de gestion la Concession de service public pour la gestion du Crématorium de Besançon St Claude,
- approuve les orientations du futur contrat de Concession de service public,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à mettre en œuvre la procédure de publicité et de mise en concurrence prévue par les dispositions du Code général des collectivités territoriales et du Code de la commande publique.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 93

Contre : 7

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

22. Statuts pour la création des sociétés de projet de méthanisation dans le cadre du partenariat avec Opale et Energie Partagée

M. Kevin BERTAGNOLI, conseiller intéressé (1), ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le conseil de communauté :

- Approuve l'avenant n°1 à la convention cadre ;
- Autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 à la convention-cadre annexée au rapport ;
- Approuve la création de sociétés de projet dédiées pour le développement des unités de méthanisation agricole et territoriale sur le territoire de Grand Besançon, sur la base des conventions de partenariat signées avec Opale Energies Naturelles et Energie partagée Investissement ;
- Approuve les statuts-type qui seront utilisés pour la création desdites sociétés ;
- Approuve la désignation de Madame Lorine GAGLILOLO comme représentante de GBM dans l'assemblée des actionnaires de chaque SAS à créer ;
- Autorise les représentants de GBM à approuver la création d'une société dans les conditions définies dans le rapport lors de l'assemblée constitutive des sociétés de projet ;
- Autorise les représentants de GBM à prendre position sur l'ensemble des décisions relevant de l'assemblée des actionnaires, sous réserve des dispositions du CGCT ;
- Autorise les élus de GBM à accepter tout mandat et notamment la Présidence en cas de vote en ce sens, ainsi que les mandats spéciaux qui lui seraient confiés par l'assemblée des actionnaires ;
- Autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à réaliser les formalités nécessaires.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

23. Modification du fonds « Climat »

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la modification apportée au règlement du fonds « Climat ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

24. Fonds « Climat » - Attribution de fonds de concours aux communes de Novillars et Palise

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- attribue un fonds de concours aux communes de :
 - o Novillars de 60 000 € pour la rénovation énergétique du bâtiment socio-culturel et sportif au titre de l'axe 3.
 - o Palise de 17 263 € pour l'aménagement d'un espace public de loisirs intergénérationnel au titre de l'axe 1.
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions annexées au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

25. CCRT – Contrat Chaleur renouvelable territorial, partenariat ADEME/GBM – Attribution d'une aide financière à la commune de Montfaucon pour sa chaufferie biomasse

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve l'attribution des aides CCRT de 133 440 € à la Commune de Montfaucon pour la création de sa chaufferie biomasse,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

26. Taxe « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GeMAPI) » - Validation du montant du produit de la taxe pour l'exercice 2026

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve les modalités de calcul du produit de la taxe GeMAPI, d'un montant de 549 701,80 €, au titre de l'exercice 2026,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la taxe et à signer les documents correspondants.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

27. Validation du programme de gros entretien et renouvellement (GER)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve les programmes de Gros entretien et de renouvellement (GER)
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

28. Enfouissement des réseaux d'électricité, de génie civil d'éclairage public et de télécommunications Chemin du Grand Mont à Champagny

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la collectivité ;
- approuve ladite convention avec le SYDED afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux définis ci-dessus ;
- autorise madame la Présidente ou son représentant à signer :
 - o la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage ;
 - o la convention financière relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe prévisionnelle et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération ;
 - o avec Orange les conventions nécessaires au bon déroulement de cette opération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

29. Avenant n°1 Enfouissement des réseaux d'électricité, de génie civil d'éclairage public et de télécommunications Grande Rue à Chemaudin

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de la collectivité,
- autorise madame la Présidente ou son représentant à signer :
 - o l'avenant n°1 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage,
 - o l'avenant n°1 à la convention financière relative à l'ensemble des travaux,
 - o la nouvelle estimation financière – phase avant projet sommaire.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

30. Commune de Byans-sur-Doubs - Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Approbation après enquête publique

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la modification n°1 du PLU de la commune de Byans-sur-Doubs.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

31. Commune de Vieilley - Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Approbation après enquête publique

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la modification n°1 du PLU de la commune de Vieilley.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

32. Commune de Vieilley Plan local d'urbanisme (PLU) – Modification n°1 Décision relative à la non réalisation d'une évaluation environnementale

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale au vu de l'avis tacite de la MRAe dans le cadre de la procédure de modification n°1 du PLU de Vieilley.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

33. Création d'une zone de Projet Urbain Partenarial (PUP) sur le territoire de la commune de Pirey

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve l'instauration d'une zone de PUP, couvrant le quartier Saint Antoine et classée en zone 1AU8 et 2AU1 au PLU sur la commune de Pirey pour une durée de 15 ans à l'intérieur de laquelle les propriétaires fonciers, aménageurs ou constructeurs participeront dans le cadre de conventions PUP à la prise en charge financière des équipements publics à réaliser.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

34. Création d'une zone de Projet Urbain Partenarial (PUP) sur le territoire de la commune de Saint-Vit

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve l'instauration d'une zone de PUP, couvrant le secteur du Moulin à vent et classé en zone AU1 au PLU de la commune de Saint-Vit pour une durée de 15 ans à l'intérieur de laquelle les propriétaires fonciers, aménageurs ou constructeurs participeront dans le cadre de conventions de PUP à la prise en charge financière des équipements publics à réaliser.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

35. Fonds d'aides aux écoles de musique : Attribution des subventions 2026, supérieures à 23 000 €

Mme Lorine GAGLILOLO (2) et M. Anthony NAPPEZ (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote

A l'unanimité, Le Conseil de Communauté :

- attribue sept subventions, pour un montant total de 449 666 €, aux écoles de musique associatives dites Pôles d'enseignement musical, dans le cadre du fonds d'aide aux écoles de musiques pour l'année 2026, soit :
 - 81 399 € à AMUSO,
 - 58 750 € à l'ADEM,
 - 72 009 € au CAEM,
 - 55 441 € à l'Ecole de musique du Plateau,
 - 48 115 € à l'Ecole de musique du Val Saint-Vitois,
 - 69 736 € à l'EMICA,
 - 64 216 € à la MJC Palente Orchamps.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les sept conventions annuelles avec AMUSO, l'ADEM, le CAEM, l'Ecole de musique du Plateau, l'Ecole de musique du Val Saint-Vitois, l'EMICA et la MJC Palente Orchamps.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 97

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

36. Contrat Eau et Climat entre l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil Départemental du Doubs, la Ville de Besançon, le SYBERT, le Syndicat Mixte du Marais de Saône et du Bassin Versant de la source d'Arcier, la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Doubs, la Chambre de Commerce et d'Industrie Saône-Doubs, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Bourgogne Franche-Comté et Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le contrat Eau et Climat entre l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil Départemental du Doubs, la Ville de Besançon, le SYBERT, le Syndicat Mixte du Marais de Saône et du Bassin Versant de la source d'Arcier, la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Doubs, la Chambre de Commerce et d'Industrie Saône-Doubs, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Bourgogne Franche-Comté et Grand Besançon Métropole annexé au rapport,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le présent contrat et à solliciter les financements inscrits dans le contrat auprès de l'Agence de l'Eau et de tout autre partenaire potentiel pour les projets sous maîtrise d'ouvrage Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

37. Convention pour la réalisation d'un essai par pompage très longue durée avec suivi hydrogéochimique entre Grand Besançon Métropole et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **approuve la convention avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières pour la réalisation d'une étude hydrogéologique sur Novillars,**
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer cette convention.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le 05/02/2026

Pour la Présidente,
Par délégation,
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN

